

À VOTRE ECOUTE POUR PROGRESSER

Pour faire suite à l'enquête de satisfaction 2020 de la Sous-Préfecture d'ÉTAMPES voici nos actions d'amélioration :

LE DÉPÔT D'UNE SUGGESTION-RÉCLAMATION SUR LE SITE DES SERVICES DE L'ÉTAT EN ESSONNE

Action corrective => Plus de la moitié des usagers ignoraient la possibilité de déposer une suggestion-réclamation sur le site des Services de l'État en Essonne. Les nouvelles modalités sont affichée sur le site :

https://www.essonne.gouv.fr/Contactez-nous/SuggestionReclamation.

2 LA CONNAISSANCE DES RÉSEAUX SOCIAUX DE LA PRÉFECTURE DE L'ESSONNE.

Action corrective => La mise en place d'une information et d'un lien spécifique dans la rubrique « actualités ».

